

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES

Candidats, collaborateurs, clients et partenaires

Version 1.0 – en vigueur dès le 15 octobre 2026

1. Objet et bases légales

- 1.1** La présente politique décrit la manière dont Panama Swiss Sàrl (ci-après « Panama Swiss ») collecte, utilise, conserve et protège les données personnelles des candidats, des collaborateurs (personnel fixe et temporaire), des clients et des partenaires.
- 1.2** Panama Swiss applique la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et son ordonnance (OPDo), ainsi que les règles particulières de la loi sur le service de l'emploi et la location de services (LSE, art. 7 et 18) et de son ordonnance (OSE). Lorsque les personnes concernées résident dans l'Union européenne, notamment en France, Panama Swiss respecte également le Règlement général sur la protection des données (RGPD) dans la mesure où il est applicable.

2. Responsable du traitement

Panama Swiss Sàrl, Rue de Lausanne 37, 1201 Genève – IDE CHE-157.827.440.

Interlocutrice pour toute question relative à la protection des données : Sélia Koudou, responsable RH – skoudou@agencepanama.ch – +41 78 243 75 65.

3. Données traitées et finalités

Personnes concernées	Données traitées	Finalités
Candidats	Identité, coordonnées, CV, photos, langues, expériences, disponibilités, autorisation de travail	Évaluation des candidatures, recherche de missions ou de postes adaptés
Collaborateurs	Identité, coordonnées, n° AVS, pièce d'identité, permis de travail, état civil, coordonnées bancaires, salaires, heures travaillées, absences, certificats médicaux	Conclusion et exécution des contrats de travail, paie, assurances sociales, impôt à la source, obligations légales
Clients et partenaires	Nom, coordonnées des personnes de contact, données contractuelles et de facturation	Conclusion et exécution des contrats, facturation, relation commerciale

Panama Swiss ne collecte que les données nécessaires aux finalités ci-dessus. Les données sensibles (par exemple de santé figurant sur un certificat médical) sont traitées uniquement lorsque la loi l'exige ou le permet, et ne sont jamais transmises aux clients.

4. Collecte et consentement

- 4.1** Les données sont collectées auprès de la personne concernée (formulaire de candidature, CV, documents remis lors de l'engagement) ou, pour les clients, auprès de l'entreprise.
- 4.2** Le dossier d'un candidat n'est transmis à un client qu'avec son accord préalable (art. 19 OSE et 47 OSE). Le candidat peut retirer son consentement à tout moment.

5. Destinataires des données

Les données ne sont communiquées qu'aux destinataires suivants, et uniquement dans la mesure nécessaire :

- entreprises clientes (entreprises locataires de services ou employeurs dans le cadre d'un placement) : profil, qualifications et données nécessaires à la mission ;
- assurances sociales : caisse de compensation AVS (swisstempcomp / Consimo), SUVA, assurance indemnités journalières maladie (SWICA), Fondation 2ème pilier swisstesting ;
- autorités : administration fiscale (impôt à la source), Office cantonal de l'emploi et SECO, office cantonal de la population et des migrations, organes de contrôle de la CCT Location de services ;
- prestataires mandatés par Panama Swiss : fiduciaire, logiciel de salaire (Abacus / Swiss21), hébergement informatique, banque pour le versement des salaires ;
- organisme de certification swisstesting (SQS), dans le cadre des audits.

Les prestataires mandatés sont tenus de traiter les données uniquement selon les instructions de Panama Swiss et de garantir leur sécurité.

6. Lieu de stockage et sécurité

- 6.1** Les données sont conservées sur le serveur de fichiers Synology de Panama Swiss, dans le logiciel de salaire Abacus (Swiss21) et dans la messagerie électronique professionnelle.
- 6.2** La messagerie WhatsApp est utilisée uniquement pour l'organisation pratique des missions (horaires, lieux, consignes). Aucun document d'identité, certificat médical ou donnée salariale ne doit y être échangé : ces documents sont transmis par e-mail. Si un tel document est malgré tout reçu par WhatsApp, il est enregistré sur le serveur puis supprimé de la conversation.
- 6.3** L'accès aux données est limité aux personnes qui en ont besoin pour leur fonction : la gérante, la responsable RH et l'assistante administrative. Chaque accès est protégé par un identifiant et un mot de passe personnels.
- 6.4** En cas de violation de la sécurité des données présentant un risque élevé pour les personnes concernées, Panama Swiss en informe le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) dans les meilleurs délais (art. 24 LPD).

7. Durée de conservation

Données	Durée de conservation
Dossiers des candidats non retenus	3 ans à compter du dernier contact, avec l'accord du candidat ; à défaut, suppression à la fin du processus de recrutement
Dossier personnel (contrats, pièces d'identité, permis, correspondance)	5 ans après la fin des rapports de travail
Relevés d'heures	5 ans
Données de salaire et pièces comptables	10 ans (art. 958f CO)
Copie des certificats de travail	10 ans après la fin des rapports de travail
Données des clients	10 ans après la fin de la relation contractuelle (pièces comptables)

À l'échéance de ces durées, les données sont supprimées ou rendues anonymes.

8. Droits des personnes concernées

Toute personne concernée peut, gratuitement et sur simple demande écrite adressée à l'interlocutrice mentionnée au chiffre 2 :

- obtenir l'accès à ses données et une copie de celles-ci (droit d'accès) ;
- faire rectifier des données inexactes ou incomplètes ;
- demander la suppression de ses données, sous réserve des obligations légales de conservation ;
- s'opposer à un traitement ou retirer un consentement donné ;
- demander la remise de ses données dans un format courant (portabilité), lorsque la loi le prévoit.

Panama Swiss répond à toute demande dans un délai de 30 jours. Une pièce d'identité peut être demandée pour vérifier l'identité du demandeur.

La personne concernée peut également s'adresser au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT, www.edoeb.admin.ch) ou, si elle réside en France, à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL, www.cnil.fr).

9. Information et diffusion

La présente politique est publiée sur le site internet de Panama Swiss, remise à chaque collaborateur avec le contrat-cadre de travail et communiquée aux clients avec les conditions générales. Les contrats de travail, de mission et de location de services y font référence.

10. Mise à jour

Panama Swiss réexamine la présente politique au moins une fois par an et l'adapte en cas de changement de ses pratiques ou de la législation. La version en vigueur est celle publiée sur le site internet.

Genève, le 15 octobre 2026

Panama Swiss Sàrl